



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 décembre 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5596<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, tenue le 15 décembre 2006, le Président a fait au nom du Conseil la déclaration suivante à l'occasion de l'examen de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient » :

« En ce qui concerne la résolution qui vient d'être adoptée sur le renouvellement du mandat de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil de sécurité, la déclaration complémentaire suivante :

“Comme on le sait, il est indiqué au paragraphe 12 du rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant (S/2006/938) que « [...] la situation au Moyen-Orient est très tendue et le restera probablement tant qu'on ne sera pas parvenu à un règlement global portant sur tous les aspects du problème du Moyen-Orient ». Cette déclaration du Secrétaire général traduit le point de vue du Conseil de sécurité.” »

---

